

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_001 | Système pénal. Moyen-âge, XVIe siècle.](#)[CollectionBoite_001-1-chem | Révoltes au moyen-âge.](#) ItemA. Réville. [Soulèvement des travailleurs en Angleterre. | Les mesures judiciaires après les soulèvements de 1381.](#)

A. Réville. Soulèvement des travailleurs en Angleterre. | Les mesures judiciaires après les soulèvements de 1381.

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb001_f0010

SourceBoite_001-1-chem | Révoltes au moyen-âge.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Références bibliographiques[Réville, Le soulèvement des travailleurs d'Angleterre en 1381](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb374572427>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 02/10/2019 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Réville, André (1867-01-28 -- 1867-01-28)

TITRE Le soulèvement des travailleurs d'Angleterre en 1381

LIEU DE PUBLICATION Paris

DATE 1898

EDITEUR Paris : Picard , 1898

A. 124 u/6.

Les meilleurs de
la ville de York

10

Les meilleurs judiciaires, après l'octobre 1387

1. A St Albans la repression judiciaire fut dirigée
par le chief justice, sir Robert Tresilian.

Le 1^{er} accusé était John Ball, le "colporteur du soul".
Il revendiqua son rôle d'enseignant; il reconnut la légitimité
des seigneurs qui avaient exécuté. Refusa de demander
sa grâce. Il fut condamné à être brûlé sur l'échafaud, pendu,
étré, écartelé, coupé en morceaux.

~~+ fin, en octobre~~ Il se fit donner une cîte de prison
par 12 bourgeois (à qui était redevable judiciaire).

Le mois ayant été infortuné (par que Tresilian avait
rapporté le Roi), cette remise en octobre, le ^{conseil} ~~conseil~~ d'écouter
leur se rétracta et dit qu'il ne connaissait aucun
militaire. Tresilian fut prisonnier. Il recommença
une seconde fois. Il se fit donner par 24 autres jurés.

15 par prison. 80 emprisonnés (qui ne durèrent
pas longtemps et le + mort). Les corps des prisonniers
restèrent à la prison 24 mois.

2. De la Suffolk et du Norfolk, la ~~repression~~ ^{repression}
fut au compte de Suffolk. Elle fut très large:
104 accusés des deux villes de Bury.

Il y échappa, un bien étriqué en comparaison avec
une autre ville; du fait de la naissance de
mort; du fait de la naissance; du fait de John Waver,
d'un autre côté (J. W. d'écouter sur le des
riches et des chens; il fut condamné mort).

On y a une de cesse qui a été riche en
notre jument avant nous (par le chevalier Roger
Bacon, frère de Lybby, fut gracie de la loi de
1381 ; Thomas Sampson, qui a été riche, fut condamné
à mort mais j'ai en 1383).

Le Roi fit à payer les de cesse à son beau.
(En juillet 1381, il recommanda au Roi de
suffire de payer immédiatement cesse qui a été
certains comptes ; et de garder le surplus en prison).

" Il est remarquable que vers le XIV^e, une de cesse
qui a été payée, que 1 million de cesse, la population
peut être représentée par la nature des pays."

1147.159.